MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
Du 27 au 31 mai 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

23%

% des ménages sud-africains où l'allocation est la première source de revenu - *StatsSA*

Zoom sur : la forte volatilité du JSE depuis le début de l'année 2024 (*JSE*)

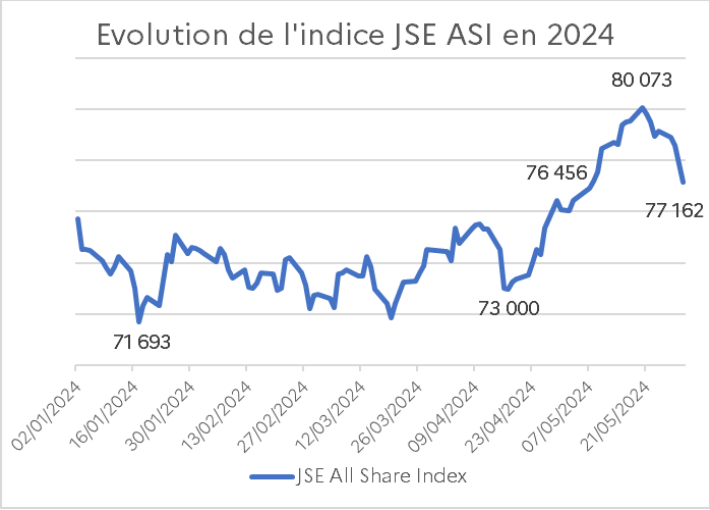

La bourse de Johannesburg (Johannesburg Stock Exchange) a connu une période de volatilité importante début le début de l'année 2024, nettement accentuée depuis le mois de mai sous l'effet d'annonces boursières et des élections générales. Entre janvier et mi-avril, l'indice All Share Index (JSE ASI – indice qui regroupe la quasi-totalité de la capitalisation boursière de la place) a oscillé entre 71693 points et 75710 points (un second point haut historique après janvier 2023), sans réelle tendance dominante, marquée par la hausse néanmoins du sous-indice minier Resources 10 (14,7% - indice regroupant les 10 plus grandes capitalisations boursières du secteur minier). A partir de mi-avril, l'indice boursier a amorcé une progression marquée, portée par la bonne dynamique du sous-indice industriel (Industrial 25 – indice regroupant les 25 plus grandes capitalisations boursières plus importantes du secteur industriel). Les marchés ont ainsi fait preuve d'un regain d'optimisme lié à l'appréciation du rand (+4,6% sur la même période) et l'absence de délestages électriques (aucune coupure depuis le 26 mars). Le sous-indice minier (Resources 10) a également bénéficié de l'offre de rachat de Anglo American par BHP le 25 avril, conduisant à une hausse d'environ 30% de la valeur de son action au cours de la semaine et prolongeant la bonne dynamique du secteur (+10,6% depuis le début de l'année). Le point culminant fut atteint le 20 mai, où la capitalisation boursière dépassa la barre symbolique des 80 000 points (80 073 points), soit une augmentation de 9,7% sur le dernier mois et de 5,8% depuis le 1er janvier. La tendance s'est brusquement retournée à l'approche des élections générales (29 mai): l'indice JSE ASI a perdu près de 2% de sa valeur entre le lundi 27 mai à l'ouverture des marchés et le jeudi 30 mai à la fermeture, clôturant à 77 162 points. Cette baisse s'est confirmée à l'annonce des résultats préliminaires (confirmant la perte de majorité absolue de l'ANC), et a particulièrement affecté les secteurs financiers puis des résultats (-3,2% pour l'indice Financial 25 voire -4% pour l'indice bancaire). Le 4 juin, l'indice atteignait 76833 points (soit -2,9% depuis le 27 mai). Elle est également entretenue par la dépréciation du rand (-3% sur la même période). Pour rappel, la volatilité de l'indice avait déjà été particulièrement forte au cours de l'année 2023, alors que ce dernier avait oscillé entre 63 417 et 80 791 points, pour finalement atteindre un niveau fin décembre proche de ceux observé au début de l'année.

Sommaire :

Afrique du Sud

- La Banque centrale maintient son taux directeur à 8,25% *(Resbank)*
- La date de clôture de l'appel d'offres Bid Window 7 pour les énergies renouvelables officiellement reporté de deux mois et demi *(Department of Mineral Resources and Energy)*
- BHP abandonne son projet de rachat d'Anglo American *(Anglo American)*
- Le poids des allocations dans les revenus des ménages se renforce significativement *(StatsSA)*
- L'opérateur mobile Vodacom attaque son concurrent MTN en justice *(MyBroadband)*
- Le reprise du tourisme se poursuit au premier trimestre 2024 *(StatsSA)*
- BP et Shell cèdent la raffinerie de pétrole Sapref à l'Etat sud-africain *(EngineeringNews)*
- Les dépenses pour l'achat de denrées alimentaires reculent en 2023 *(PwC)*

Mozambique

- Le FMI exprime formellement sa préoccupation face au maintien d'une masse salariale excessive pour le secteur public *(FMI)*

Malawi

- Les discussions se poursuivent pour la conclusion de la seconde revue du programme FMI *(FMI)*

Namibie

- La Namibie déclare l'état d'urgence en raison de la sécheresse *(Agence Ecofin)*

Zambie

- Les créanciers obligataires adoptent à une large majorité l'accord conclu avec le gouvernement pour la restructuration de leur dette (*Ministère des Finances)*

Afrique du Sud

La Banque centrale maintient son taux directeur à 8,25% *(Resbank)*

Le comité de politique monétaire de la Banque centrale sud-africaine (*South African Reserve Bank – SARB*) a décidé, à l'unanimité, de maintenir son taux directeur à 8,25% lors de sa réunion du 30 mai. Cette décision intervient alors que l'inflation a atteint 5,2% sur un an au mois d'avril, confirmant la décélération en cours des pressions inflationnistes, même si elles demeurent encore élevées depuis le début de l'année 2024. La banque centrale prévoit désormais une stabilisation de l'indicateur autour des 4,5% (point médian de la fourchette cible de la SARB) à partir du second trimestre 2025, soit deux trimestres plus tôt que lors de leurs prévisions précédentes. Malgré ces évolutions favorables, le communiqué alerte sur le climat de fortes incertitudes, alors que les résultats des élections générales du 29 mai ont annoncé la perte de la majorité absolue de l'ANC, une première depuis 1994. Dans ce contexte, le rand s'est montré particulièrement volatile. En effet, la devise domestique s'est fortement dépréciée vis-à-vis de l'USD depuis le 29 mai (-1,4% pour atteindre la parité de 18,72 ZAR pour 1 USD le 4 juin), alors qu'elle avait atteint un point haut depuis 10 mois le 21 mai (18,08 ZAR pour 1 USD). En parallèle, la SARB a maintenu ses prévisions de croissance à 1,2% sur l'année 2024 – contre 0,9% pour le FMI. Malgré l'atténuation des délestages électriques sur la période (aucune coupure depuis le 26 mars), elle anticipe une progression de l'activité plus faible qu'initialement prévue au premier trimestre (qui est en réalité négative : -0,1% - publication *StatsSA* du 4 juin) , suivi d'un rebond plus important au cours du second semestre. A noter que le prochain comité de politique monétaire se tiendra le 18 juillet 2024.

La date de clôture de l'appel d'offres Bid Window 7 pour les énergies renouvelables officiellement reporté de deux mois et demi *(Department of Mineral Resources and Energy)*

Le *Department of Mineral Resources and Energy* (DMRE) a annoncé le 27 mai 2024 le prolongement du 30 mai au 15 août de la date de clôture de l'appel d'offres Bid Window 7 pour les énergies renouvelables. Cette Bid Window 7 concerne 1 800 MW d'énergie solaire photovoltaïque et 3 200 MW d'énergie éolienne terrestre, soit 5 GW au total. L'annonce du choix des candidats retenus devrait avoir lieu environ trois mois après la date de clôture.

BHP abandonne son projet de rachat d'Anglo American *(Anglo American)*

Suite au refus du conseil d'administration d'Anglo American (AA) de prolonger la date limite (29 mai) fixée à BHP pour remettre une offre ferme, le groupe minier australien a acté la fin des négociations avec son concurrent sud-africain. Un premier report avait été accepté la semaine dernière par rapport à la date initiale (22 mai) mais, cette fois-ci, AA a décidé d'arrêter définitivement les négociations. D'après la loi britannique, où sont cotées les deux entreprises, BHP ne pourra pas soumettre de nouvelle offre au cours des six prochains mois. Le principal désaccord entre les deux parties portait sur l'avenir des actifs sud-africains du groupe, notamment Kumba Iron ore et Anglo American Platinum (Amplats, numéro un mondial des platinoïdes), qui n'entraient pas dans le périmètre de l'acquisition proposée par BHP. Une dernière offre de 38,6 Mds GBP (45,4 Mds EUR) avait été rejetée par AA la semaine dernière.
Dans la foulée, AA a confirmé son intention de mettre en œuvre indépendamment sa stratégie de restructuration, qui inclut notamment la cession d'Amplats et De Beers, numéro deux mondial des diamants. Le groupe souhaiterait néanmoins conserver Kumba Iron Ore (fer), dont les activités sont considérées comme rentables.

Le poids des allocations dans les revenus des ménages se renforce significativement *(StatsSA)*

Selon la dernière étude de l'agence nationale de statistiques (StatsSA), publiée le 23 mai, l'Etat a versé en 2023 des allocations à la moitié des ménages sud-africains, contre seulement un tiers dix ans plus tôt. Cette hausse est notamment due à la mise en place de l'allocation *Special Relief of Distress* lors de la crise du covid,

faite pour compenser la perte de revenus des ménages les plus faibles. Cette aide mensuelle de 350 ZAR (17,2 EUR) bénéficie aux ménages les plus démunis non-éligibles à d'autres transferts (9 M d'individus à ce jour). Au total, ces allocations représenteraient 23% des revenus totaux des ménages, une part en nette augmentation, alors qu'elle ne représentait que 20 à 21% entre 2010 et 2019. En parallèle, les revenus liés aux salaires ne représentent que 55% des revenus des foyers et voient leur part se réduire par rapport aux années 2010 (entre 60% et 58%).

L'opérateur mobile Vodacom attaque son concurrent MTN en justice *(MyBroadband)*

Vodacom a intenté une action en justice pour faire annuler une décision de *l'Independent Communications Authority of South Africa (Icasa)*, régulateur du secteur des télécommunications, au sujet de l'accord technique entre MTN et ses concurrents. Cet accord avec ses concurrents Cell C et Liquid Intelligent Technologies, que l'ICASA avait pourtant approuvé en 2022, a permis à MTN de cumuler de larges spectres continus de bande passante 4G en combinant ses fréquences à celles de Cell C et Liquid Intelligent Technologies. MTN a ainsi surpassé Vodacom et tous les autres opérateurs du continent en performance en regroupant les fréquences appartenant à Cell C et à Liquid Intelligent Technologies avec les siennes, ce qui lui a conféré un avantage concurrentiel substantiel. Vodacom conteste cette entente qui donnerait à son concurrent principal un avantage aussi substantiel qu' injuste.

Le reprise du tourisme se poursuit au premier trimestre 2024 *(StatsSA)*

Selon l'agence nationale de statistiques *StatsSA*, le nombre d'arrivées de touristes internationaux a atteint 2,4 M au premier trimestre de 2024, en augmentation de 15,4% par rapport à la même période de l'année précédente (2,1 M). Le rebond du secteur se poursuit donc et le nombre de touristes se rapproche des niveaux pré-covid (entre 2016 et 2019 les arrivées étaient globalement stables, à plus de 10 M par an). Près des trois quarts des touristes en 2024 provenaient du continent africain, à 98% des pays de la SADC – une part stable par rapport à 2023. On retrouve par la suite, par ordre d'importance, les touristes britanniques (125 000), allemands (99 000), américains (83 000), français (35 000) et néerlandais (30 000). A noter que les arrivées de touristes français continuent d'enregistrer la plus forte progression sur le trimestre (+10,7%). Pour rappel, l'industrie touristique est un secteur-clé de l'économie sud-africaine, qui comptait pour près de 10% du PIB et employait (directement) environ 1,5 M de salariés en 2019 (données BER). Elle repose notamment sur une offre haut de gamme (safaris et lodges de luxe) destinée à cette clientèle américaine et européenne fortunée.

BP et Shell cèdent la raffinerie de pétrole Sapref à l'Etat sud-africain *(EngineeringNews)*

BP Southern Africa et Shell Downstream South Africa (SDSA) ont conclu un accord portant sur la vente de leurs participations respectives de 50 % dans la raffinerie de Sapref à Durban (Kwazul-Natal) , à l'entité publique sud-africaine Central Energy Fund (CEF). La vente de cette raffinerie, la principale d'Afrique australe, comprend d'autres actifs associés comme des réservoirs, des unités de traitement etdes pipelines reliant Sapref au terminal d'Island View. La raffinerie a été gravement touchée par les inondations d'avril 2022 au KwaZulu-Natal et ne fonctionne plus depuis. Elle a une capacité nominale de 180 000 barils par jour, soit environ 35 % de la capacité de raffinage en Afrique du Sud. Cette décision intervient dans un contexte de désengagement de Shell d'Afrique du Sud. En décembre dernier, TotalEnergies avait déjà cédé sa participation minoritaire (36,36%) dans la raffinerie Natref, contrôlée par Sasol.

Les dépenses pour l'achat de denrées alimentaires reculent en 2023 *(PwC)*

Selon le dernier rapport de perspective économique de PwC, intitulé « *Towards greater food security for our people* », le budget dédié aux denrées alimentaires par les ménages sud-africains a reculé de 3,2% par rapport à l'année précédente. Selon *FinMArk Trust*, deux adultes sur cinq ont eu besoin d'emprunter de l'argent pour

acheter de la nourriture en 2024. La situation pourrait s'aggraver sous l'effet de la sècheresse liée au phénomène climatique El Nino qui frappe l'Afrique australe depuis la fin de l'année 2023. Le manque de précipitations pourrait en effet entrainer une baisse de 25% de la production de maïs en Afrique du Sud, et une hausse des prix du *maïze meal* (farine, base de l'alimentation locale) de 10 à 12%. Si le pays demeure largement auto-suffisant, à long terme, 40% de la production domestique de maïs et de blé serait menacée d'ici à 2050, alors que la population sud-africaine devrait continuer de croitre de 4M d'ici 2030, créant une tension à long terme sur la sécurité alimentaire. Le pays doit donc trouver des solutions pour augmenter la production de denrées alimentaires et ainsi répondre à la demande. Dans son rapport, PWC dresse une liste de recommandations pour faire face à ce défi, encourageant notamment le développement d'une agriculture plus intelligente (une révolution verte), mais aussi la réduction du gaspillage alimentaire. En effet, 11,1 M de tonnes d'aliments sont perdus annuellement en Afrique du Sud (soit un tiers du volume consommé !) : 0,9 lors la production, 2,1 entre la récolte et le stockage, 5,4 M dans le processus industriel et 2,7 M dans l'emmagasinage.

Mozambique

Le FMI exprime formellement sa préoccupation face au maintien d'une masse salariale excessive pour le secteur public *(FMI)*

Dans une lettre envoyée au Gouvernement le 28 mai, le FMI a officialisé sa préoccupation, exprimée de façon informelle depuis plusieurs mois déjà, face au maintien d'une tendance déficitaire du budget affecté aux rémunérations de la fonction publique. Dès le début du programme FMI lancé en 2022 (FEC de 470 MUSD), le poids relatif de la masse salariale du secteur public avait été pointé comme étant le principal problème macro-économique auquel était confronté le Mozambique, cette ligne budgétaire atteignant alors un pic historique de 80% des recettes fiscales suite à un mouvement, initié en 2016, d'augmentations continues et disproportionnées du salaire moyen du secteur public : + 120% entre 2016 et 2022. Le FMI précise que seul ce déterminant est en cause, le nombre de fonctionnaires (qui ne représentent que 3% des actifs, pourcentage estimé raisonnable par l'institution) n'augmentant pour sa part que de 20% sur la période, progression comparable à la fois au PIB et à la population du Mozambique. Ce courrier vient pondérer le *satisfecit* que l'institution avait accordé aux autorités mozambicaines dans son dernier rapport d'évaluation du FEC, publié en janvier, et dans lequel étaient salués les efforts que le Mozambique avait faits en 2023 pour mettre en place une réforme structurelle des rémunérations de la fonction publique et qui avaient permis de ramener la part des dépenses salariales à 73% des recettes de l'Etat – ce qui, ajouté au remboursement de la dette publique, qui pèse environ 20%, ne laisse plus que 7% des recettes pour l'ensemble des autres dépenses de l'Etat y compris les investissements -. Le FMI estime que la tendance baissière initiée en 2023 de cette ligne budgétaire ne serait plus respectée - le rapport d'exécution budgétaire du 1er trimestre 2024 indique en effet que le niveau des dépenses a dépassé le budget de la loi de finances, sans qu'une loi rectificative ait été approuvée - et que ces dépenses, reparties à la hausse, font entrer le pays dans une zone de risque d'une ampleur encore difficile à calibrer.

Malawi

Les discussions se poursuivent pour la conclusion de la seconde revue du programme FMI *(FMI)*

A l'issue d'une mission d'analyse économique, menée du 12 au 23 mai, le Fonds Monétaire international (FMI) a publié, dans un communiqué, ses premières conclusions. Cette mission avait lieu dans le cadre de la première revue de la facilité élargie de crédit (*Extended Credit Facility – ECF*), programme de financement approuvée en novembre 2023 (132 MSUD sur une durée de quatre ans). Le communiqué souligne d'abord l'impact majeur de la sécheresse lié au phénomène climatique El Nino sur l'économie : la croissance devrait ainsi plafonner à 2% en 2024 (après 1,6% en 2023 et contre 3,3% initialement anticipé par le FMI lors du WEO

d'avril 2024) – à mettre en perspective avec la croissance démographique, de l'ordre de 3% par an. L'effort des autorités pour mettre en œuvre les réformes portées par l'ECF, malgré ce contexte économique défavorable, est également salué. Le FMI rappelle que la sortie durable de crise de l'économie doit passer par **(i)** une consolidation budgétaire **(ii)** la reconstitution de niveau de réserves de la Banque centrale pour réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs **(iii)** la restructuration de la dette extérieure. Sans donner de raison explicite, les équipes du FMI précisent ne pas avoir, à ce stade, conclu un accord de principe avec les autorités sur la conclusion de la seconde revue (étape essentielle pour acter la poursuite du programme et débloquer le versement de la seconde tranche – environ 13 MUSD) et qu'elles poursuivent donc les discussions.

Namibie

La Namibie déclare l'état d'urgence en raison de la sécheresse *(Agence Ecofin)*

Le président namibien, Nangolo Mbumba a déclaré l'état d'urgence à cause de la sécheresse sévère qui affecte le pays. L'information a été rapportée par les médias locaux le mardi 28 mai 2024. Cette mesure, basée sur la Constitution et la loi de gestion des risques de catastrophe, vise à mobiliser des ressources supplémentaires et à solliciter l'aide internationale pour compléter le budget national. La Namibie est le dernier pays en date de la région après le Zimbabwe, la Zambie et le Malawi à déclarer l'état d'urgence en raison de la sécheresse liée au phénomène climatique El Nino.

Zambie

Les créanciers obligataires adoptent à une large majorité l'accord conclu avec le gouvernement pour la restructuration de leur dette (*Ministère des Finances)*

Selon le ministre de l'économie zambien, Dr. Musokotwane, la proposition de restructuration de la dette obligataire a été acceptée par l'immense majorité des créanciers concernés. Pour rappel, le comité des créanciers obligataires avait conclu un accord avec le gouvernement zambien le 25 mars 2024, qui respectait les conditions de comparabilité de traitement avec les créanciers officiels. L'ensemble des créanciers obligataires, qui détiennent 3 Mds USD de dettes (soit 16% du total de la dette extérieur zambienne), avaient jusqu'au 30 mai pour approuver ce dernier, qui prévoit notamment un échange de titre des trois obligations à maturité 2022, 2024 et 2027 en deux obligations amortissables. Avec un quorum largement supérieur au trois quart requis et un vote positif à plus de 90% (majorité au trois quart), ce résultat acte donc la restructuration de la dette obligataire. Alors que l'ensemble des créanciers bilatéraux officiels ont également signés un accord avec la Zambie (dont l'Inde début mai 2024), le gouvernement est désormais en discussions avec les autres créanciers privées (près de 3,5 Mds USD de dette), comprenant notamment plusieurs établissements bancaires chinois (*Exim Bank of China*), dernière étape vers la finalisation du processus de restructuration de la dette extérieure, entamé courant 2022.

	Fitch		Moody's		S&P	
	Note	Dernier changement	Note	Dernier changement	Note	Dernier changement
Afrique du Sud	**BB-** stable (-3)	Jan 2024	**Ba2** stable (-2)	Avr 2022	**BB-** stable (-3)	March 2023
Angola	**B-** stable (-6)	Dec 2023	**B3** positive (-6)	Oct 2022	**B- stable** (-6)	Fev 2022
Botswana	**BBB+** stable (+2)	Mar 2024	**A3 stable** (+4)	Avr 2021	**BBB+ stable** (+3)	Sept 2021
Eswatini	*nd*	*nd*	**B3** positive (-6)	Dec 2023	*nd*	*nd*
Lesotho	**B** stable (-5)	juil-23	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*
Malawi	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*
Mozambique	**CCC+** n/a (-7)	Fev 2024	**Caa2** stable (-8)	Sept 2023	**CCC+** stable (-7)	Nov 2019
Namibie	**BB- stable** (-2)	Jun 2022	**B1** positive (-4)	Avr 2024	*nd*	*nd*
Zambie	**RD n/a** (-10)	Dec 2024	**Ca** (-10)	Avr 2020	**SD** n/a (-12)	Oct 2020
Zimbabwe	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*	*nd*

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	04/06/2024	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1er janvier
Afrique du Sud	18,6 ZAR	-1,7%	-0,8%	2,6%	-2,0%
Angola	851,5 AOA	-0,4%	-2,2%	-28,4%	-2,7%
Botswana	13,5 BWP	-0,6%	0,4%	-0,4%	-1,6%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	26,2 ZMW	2,3%	2,1%	-23,8%	1,7%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2024)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda
leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtresor.gouv.fr